



A la limite entre l'ancienne île de Vix, aux Terrières, et les marais desséchés.

IVR52_20198503438NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation